



La coalition « numérique responsable » s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

La coalition « numérique responsable » a vocation à rassembler des entreprises du territoire qui s'investissent dans une évolution de leurs pratiques vis-à-vis du numérique, afin de diminuer ses impacts sur l'environnement. Elle est animée par Pôle Emploi, qui a mis en place depuis 2 ans une démarche responsable vis-à-vis du numérique au plan national et local, et l'association Normandie Web Xperts (NWX), mouvement d'entrepreneurs du web et du numérique.

Les outils numériques et connectés sont devenus indispensables pour tous, tant dans le monde du travail que dans la vie des individus. Amélioration des échanges, meilleur partage de l'information, communication instantanée... autant de solutions qui facilitent la vie.

Mais ce bouleversement a aussi des impacts sur notre vie et notre environnement : multiplication des équipements, consommation d'énergie et de matières premières, pollutions, productions de déchets...

Internet représente ainsi aujourd'hui 7% de la consommation électrique annuelle (ce chiffre double tous les 4 ans) et rejette autant de CO2 que le trafic aérien.

Par nos choix d'achat de matériel et par notre façon de les utiliser, nous pouvons réduire considérablement cet impact carbone.

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

La coalition « numérique responsable » s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat » à contribuer aux objectifs de la COP21 en réunissant des entreprises qui s'investiront dans le numérique responsable, en cherchant ensemble des solutions collectives face aux enjeux de la transition écologique, et accompagnant ces entreprises vers une certification « numérique responsable ».

Trois domaines comportent particulièrement des enjeux :

- Allongement de la durée de vie des matériels informatiques et téléphonie, réemploi, recyclage
- Achats responsables : matériels peu consommateurs, papier recyclé
- Eco-conception : écoconception des logiciels et sites web
- Usages : extinction, démarche papier, stockage, gestion des mails et documents électroniques

La coalition s'appuiera sur le retour d'expérience de la démarche Reduce IT menée par l'ADEME.

Les axes de travail seront les suivants :

- 1/ Sensibilisation
- 2/ Mise en place d'une formation
- 3/ Diffusion de documents sur les bonnes pratiques
- 4/ Mise en place d'un questionnaire 'évaluation des pratiques pour passer à l'action
- 5/ Définition d'un programme d'action vers la certification
- 6/ Animation, partage de retour d'expérience...

- Nous autorisons la Métropole à communiquer sur cet engagement (*cocher la case*).

Fait à ..., le ...
Signature(s)